

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

**SOMMAIRE** :—La visite du duc de Devonshire à Saint-Boniface—Un triple hommage à la France—Les missions paroissiales—Feu Dom Adrien Gréa—Dom Paul Benoît—Conférences de M. l'abbé Vandamme—Les Acadiens du Nouveau-Brunswick—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XVI

15 MARS 1917

No 6

## LA VISITE DU DUC DE DEVONSHIRE

### A SAINT-BONIFACE

Son Excellence le duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, la duchesse, son épouse, et l'aînée de ses filles, lady Maud, ont visité le Manitoba dans la première semaine de mars. NN. SS. les Archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg ont assisté aux réceptions officielles données en l'honneur du parti ducal au Parlement, le jour de son arrivée, et à la résidence du lieutenant gouverneur, Sir James Aikins, quelques jours plus tard.

Le 2 mars Son Excellence, accompagnée de lady Maud, a visité la ville de Saint-Boniface. Monsieur le maire J.-P. Howden lui a présenté une adresse dont nous consignons avec un vif plaisir le paragraphe suivant :

“Our City, though inferior in size to our prosperous neighbor, is modern in every detail and we point with pride to our civic, religious, educational and charitable institutions; but above all, it is in the glorious history of the past, that we find a source of encouragement and a stimulus to new activities; from here explorers and missionaries have gone forth to colonize and christianize this western country. The poet has immortalized the name of St. Boniface and, as years roll on, the illustrious names of Provencher, Taché and Langevin will stand out in bold relief as the great heroes of this western country.”

Son Excellence fit une aimable réponse dans laquelle Elle remercia les citoyens de Saint-Boniface de leur cordiale réception et de leurs sentiments de loyauté envers le Roi. Elle fit allusion aux noms mentionnés dans l'adresse et évoqua le souvenir des explo-

rateurs et des traiteurs français et anglais qui ont laissé d'inoublables traces dans les plaines de l'Ouest. En parlant de la guerre, qui coûte tant de sacrifices à l'Angleterre et à la France, Son Excellence déclara que l'union des deux nations était à jamais consacrée par ce commun héroïsme.

S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, P. A., V. G., les honorables Juges Prendergast et Prud'homme, MM. les abbés Jubinville, curé de la cathédrale, Deslandes, directeur du Petit Séminaire, MM. les échevins et leurs dames occupaient des sièges d'honneur.

A l'issue de cette réception, Son Excellence visita l'hôpital de Saint-Boniface et exprima son étonnement de trouver une institution si vaste et si bien tenue. Au cours de la visite Son Excellence et lady Maud s'exprimèrent tour à tour en anglais et en français. C'est plaisir d'entendre des personnages d'une telle distinction et d'un si haut rang social parler parfaitement notre langue. S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, M. l'abbé Jubinville, M. le docteur Lachance, le brillant chirurgien de l'hôpital, d'autres médecins et les Supérieures accompagnèrent les nobles visiteurs qui, à la fin de la visite, acceptèrent gracieusement le goûter qui leur fut offert.

### UN TRIPLE HOMMAGE A LA FRANCE

Rien de ce qui touche à la France ne saurait être indifférent aux cœurs canadiens français. Nous sommes issus d'elle. Comme l'a chanté l'un de nos poètes,

*Jadis la France sur nos bords  
Jeta sa semence immortelle.*

Dans ces jours de luttes acharnées, où son endurance égale son héroïsme, il nous fait plaisir de recueillir trois témoignages d'une haute autorité qui constituent un triple hommage à la nation que les Papes ne cessent d'appeler *la fille aînée de l'Église*.

Le premier de ces témoignages est celui de S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, dont on connaît le grand respect pour les traces de la civilisation française aux États-Unis et au Canada. Il a déjà exprimé, en particulier ici à Saint-Boniface, en quelle vénération il tient la phalange d'intrepides missionnaires qui ont implanté la foi dans l'Ouest canadien. Au mois de janvier dernier il a fait à un représentant de la cause française aux États-Unis la déclaration suivante destinée à être reproduite dans la presse de France:

“Je tiens à dire que j'ai la plus grande admiration pour la France, que je n'ai jamais cessé de l'aimer et d'être épris de sa grandeur morale. Ce sera la fierté de ma vie d'avoir toujours été le champion de la noblesse et de la richesse intellectuelle de la France dans ce pays, l'Amérique, qui a été si frappé de l'héroïsme de la France.

Le magnifique Etat du Minnesota, où j'exerce mon ministère, porte encore les traces de la civilisation française, remontant à l'époque où les colons et les missionnaires ont descendu le Mississipi. Dans l'épreuve qu'elle subit, mon cœur bat pour la France, et il me sera permis de l'ajouter, pour le clergé catholique français qui fait preuve d'une attitude splendide."

"Il convient d'ajouter à cette déclaration, — note *La Croix* de Paris, à laquelle nous l'avons empruntée, — que, malgré la neutralité qu'entend observer Mgr Ireland, le prélat a donné sa signature à la plus éloquente protestation élevée contre les déportations belges qui ait été envoyée d'Amérique."

\* \* \*

Au mois d'octobre dernier, deux évêques français, bien connus au Canada, NN. SS. Touchet, d'Orléans, et Lenfant, de Digne, faisaient une visite en Irlande. Le 11 de ce mois ils étaient à Dublin et assistaient à une séance de la *Catholic Truth Society*, présidée par S. E. le cardinal Logue. Au cours de son allocution le vieux cardinal d'Armagh, dont la pourpre honorait le Congrès eucharistique de Montréal en 1910, prononça les paroles suivantes à l'adresse des prélats français :

"Nous avons un grand privilège ce soir, et nous en sommes très reconnaissants. Nous avons deux illustres Prélats de la catholique France. (*Applaudissements prolongés*). Ils sont venus ici spécialement pour renouer les liens qui ont uni la catholique Irlande et la catholique France dans les siècles passés, et qu'il était à peine nécessaire de renouer. Nous n'en sommes pas moins charmés de les voir ici (*Vifs applaudissements*) et de leur exprimer une cordiale bienvenue. Les Evêques combattent un grand combat pour la Foi et pour leur peuple dans ce grand pays, la France. C'est un glorieux pays, certes, mais une des plus grandes gloires de la France est que dans les bons et les mauvais jours elle a servi l'Eglise. (*Applaudissements*). Elle a été la fille aînée de l'Eglise, et il n'est pas de fille plus jeune qui depuis lors ait pris sa place d'aînée. On a en France, un dur combat à mener contre ceux qui, malheureusement, renonçant à la religion de leur naissance et, devenus les maîtres du pouvoir en France, tâchent d'y déraciner la foi catholique et les mœurs catholiques. Mais il y a en France, un épiscopat, un clergé, une masse de peuple chrétien, qui tient bon et paralyse l'effort de l'assaillant. (*Applaudissements*). Vous avez devant vous, ce soir, deux de ces Evêques: l'Evêque d'Orléans, le plus éloquent Evêque de France, (*Applaudissements*), et l'Evêque de Digne, qui ne le cède à aucun pour le zèle. (*Applaudissements*). Je suis sûr que je puis, en votre nom comme au mien, souhaiter de tout cœur la

bienvenue à ces illustres Prélats venus nous visiter ici en Irlande. (*Applaudissements*). Nous leur donnerons l'occasion, tout au moins nous les prierons de dire un mot à cette assemblée, et, naturellement, il n'y a pas de dame à Dublin, il n'y a pas de gentleman à Dublin, et il n'est pas d'Irlandais en Irlande, qui n'entende le français. (*Rires*). Nous sommes des gens qui avons la faculté de deviner le cœur de ce qu'on nous dit, en quelque langue que ce soit. Nous sommes comme les Russes. Notre langue, — je ne pense pas à l'anglais, mais à l'irlandais — est si difficile, que quiconque la sait, sait toutes les langues."

\* \* \*

Nous venons d'entendre une voix des Etats-Unis et une voix de la vieille Irlande. Entendons maintenant une voix de la catholique Espagne, celle de S. G. Mgr Lopez y Pelaez, archevêque de Tarragone:

*"... Les hauts dignitaires de l'Eglise, en Espagne, ne sont pas germanophiles. . . . La catholique Espagne ne peut être hostile ou même indifférente au noble héroïsme des catholiques français. . ."*

Mgr Gieure, évêque de Bayonne, a remercié l'archevêque espagnol dans une remarquable lettre, où il répond à certains reproches formulés contre la France ailleurs qu'en Espagne. Voici ces réponses:

"Oh! je sais bien les reproches que l'on nous adresse. Nous sommes la nation impie, frivole. . . Sans doute, nous avons eu la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Sans doute, des lois ont affligé et blessé les catholiques.

"Mais la France a-t-elle cessé d'être catholique? Les catholiques se sont-ils humblement résignés à la défaite? Y a-t-il, en France, à cette heure, un prêtre, un Séminaire de moins? Les presbytères sont-ils restés fermés? Les écoles chrétiennes n'ont-elles pas été rouvertes? Nos églises ne regorgent-elles pas de monde, plus encore qu'avant la Séparation? Nos œuvres ne sont-elles pas florissantes? Les Missions étrangères reçoivent-elles moins d'aumônes, comptent-elles moins d'aspirants? La France est-elle moins attachée au Saint-Siège? Les sentiments religieux de nos soldats n'arrachent-ils pas des cris d'admiration à l'armée anglaise?

"En un mot, l'Eglise de France paraît-elle, au sortir de l'épreuve, abaissée, humiliée, asservie? Les catholiques de France, clergé et fidèles, n'ont-ils pas fait leur devoir, tout leur devoir?

"La réponse est sur toutes les lèvres; et c'est là tout le procès. La nation *frivole et impie* montre au monde, sur les champs de bataille, ses légions de héros et de croyants.

"Les Papes, qui voient de haut et ne forment pas leur jugement

sur des manifestations éphémères ou des crises passagères, sont toujours restés fidèles à la France et l'ont toujours aimée, sans jamais désespérer d'elle.

“ Au plus fort de la lutte, Léon XIII dans une allocution, en 1899, s'écrie: *Non, non, la France ne peut pas périr. Et qui donc la remplacerait dans le monde, si elle venait à disparaître? L'Eglise en a besoin.*”

“ Pie X, au moment de la béatification de Jeanne d'Arc, dira: *“ Puisque la béatification du curé d'Ars prouve que Dieu garde à la France sa prédilection, je vous prie de vous unir à moi dans cette conviction: bientôt Dieu opérera des prodiges qui nous donneront non plus seulement la confiance que la France ne cesse point d'être la fille aînée de l'Eglise, mais la joie de le constater par des paroles et par des actes.*”

“ Benoît XV multiplie publiquement ses témoignages d'affection pour la France. Au récent Consistoire, il laissait parler son cœur: *Pourquoi ne pas le dire? En témoignant Notre bienveillance à trois fils de la France, Nous avons voulu affirmer de nouveau qu'elle brûle toujours vive dans Notre cœur la flamme de l'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc. Nous nous réjouissons d'avoir fortifié ainsi les liens qui l'attachent au Saint-Siège, dans la chère confiance de voir se réaliser le vœu que Nous formulions naguère: “ Puissent-ils se renouveler les gestes de Dieu par les Francs!”*”

“ J'aime la France tout court, a répondu Benoît XV à quelqu'un qui voulait faire des distinctions et des séparations.

“ Et vous, Excellence, alors qu'un doute pénible planait chez nous sur les sympathies de l'Espagne catholique, hardiment, vous avez dit: *Je ne puis cacher mon amour pour la France.*”

“ Ce cri échappé du cœur d'un prélat illustre a été entendu dans notre pays avec une émotion sincère et accueilli avec une gratitude infinie. Soyez-en béni!

“ Ces témoignages, je les évoque, non pour une vaine satisfaction de notre amour-propre national, mais parce qu'ils rendent hommage en même temps à la France catholique et à la vérité.”

Terres de la Colombie, vous allez donc enfin retentir des louanges du saint nom de Jésus: la croix va s'élever de rive en rive sur un espace de mille lieues, que vont parcourir ces deux apôtres pour arriver à leur destination, et la parole de Celui qui a dit que ce signe adorable attirerait à lui tous les hommes va se vérifier à l'égard des pauvres tribus errantes vers lesquelles ils sont envoyés. — *Paroles de Mgr Provencher à l'occasion de l'envoi de MM. les abbés Blanchet et Demers à Vancouver en 1838.*

## LES MISSIONS PAROISSIALES

Quelque fécond que soit le ministère des pasteurs ordinaires, a écrit Mgr Kreppel, quelque puissant qu'il soit, puisqu'il dispose de tous les trésors de la Rédemption, il n'est pas rare de voir des paroisses se relâcher de leur ferveur, et il arrive un moment où le ministère ordinaire ne suffit plus: la foi perd de son empire; la charité se refroidit; l'assistance aux offices devient plus rare; les sacrements sont moins fréquentés, sinon abandonnés; les pratiques de dévotion tombent les unes après les autres: c'est un affaissement général de l'esprit chrétien; c'est un relâchement où les forces s'épuisent et où l'on finit par arriver à une sorte de torpeur et d'insensibilité morale sur lesquelles l'Évangile n'a plus de prise. Où donc trouver un remède efficace à un tel état de choses? Nous n'hésitons pas à le dire: il est dans les MISSIONS PAROISSIALES.

\* \* \*

D'autre part, disait Mgr Lelong, les missionnaires viennent aux populations avec le prestige inséparable de tout ce qui est nouveau et inconnu. Ils viennent sans qu'on connaisse leur origine, leur pays, leur parenté, comme des anges descendant du ciel. Ils viennent avec un extérieur et souvent un costume qui, dès le début, leur attirent toutes les sympathies. Ils viennent étrangers aux compétitions, aux luttes, aux difficultés locales, avec cette auréole d'impartialité et d'indépendance que le curé, résidant dans une paroisse, mêlé continuellement à sa vie extérieure, ne saurait, si prudent, si réservé soit-il, garder au même degré. Ils viennent exercer un ministère tout spirituel: ils ne sont pas des administrateurs, mais exclusivement des prédicateurs et des confesseurs. Ils viennent rappeler à chacun, en toute charité, mais aussi en toute liberté, ce qu'il doit faire pour arriver au ciel. Aucune considération humaine ne pourrait enchaîner sur leurs lèvres le Verbe de Dieu: ils parleront avec d'autant plus de sainte hardiesse que nul ne peut voir des allusions personnelles et blessantes dans les avis qu'ils donnent du haut de la chaire ou au tribunal de la pénitence. Ils sont d'autant plus aptes à recevoir les confidences et les aveux, qu'ils ne connaissent pas les pénitents agrouillés à leurs pieds et que demain ils seront partis pour toujours. Comment de tels hommes n'exerceraient-ils pas dès lors sur les âmes une sanctifiante influence? Comment leur passage n'y laisserait-il pas des traces profondes et durables?

— M. l'abbé D. Claveloux a été affecté, il y a déjà plusieurs mois, au service des troupes russes en France, en qualité d'interprète, et promu au grade d'adjudant.

## FEU DOM ADRIEN GRÉA

FONDATEUR DES CHANOINES RÉGULIERS

DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

Dans la dernière semaine de février est mort à Rotalier, dans le Jura, — où il vivait retiré depuis quelques années —, un vénérable vieillard, prêtre et religieux, dont le nom sera associé à celui de Dom Guéranger, le restaurateur de la vie monastique sur la terre de France au XIX<sup>ème</sup> siècle. Dom Gréa travailla un demi-siècle durant à la restauration de la vie canonique telle qu'elle était pratiquée aux temps antiques. Béni par Pie IX et Léon XIII, encouragé par les cardinaux Caverot, Pie, Mermillod et par les plus grands évêques de France, admiré de tous ceux qui purent seulement converser quelques heures avec lui, il groupa autour de lui, pénétra de son esprit et forma aux anciennes observances du clergé hiérarchique, au chant des heures du jour et de la nuit, au jeûne et à tout le détail de la discipline religieuse, une élite de disciples qui se consacraient avec lui et sous sa direction au service de Dieu et des âmes. Mgr de Ségur, bon juge en hommes et en œuvres de Dieu, le plaçait au rang de ses plus illustres contemporains et professait une admiration profonde pour son entreprise qu'il avait tenu à étudier de près.

Le diocèse de Saint-Boniface, par ses deux grands archevêques, Mgr Taché et Mgr Langevin, a eu de multiples relations avec l'Éminent religieux qui vient de mourir. Ses fils y ont fait une œuvre colonisatrice et paroissiale très remarquable, en même temps qu'ils ont édifié par le parfum de leurs vertus sacerdotales et religieuses. A ces titres nous tenons à déposer sur sa tombe l'hommage ému de notre respect et de notre reconnaissance, en essayant de rappeler le haut idéal qu'il a voulu imprimer à son œuvre et les diverses phases par lesquelles il a plu à la divine Providence de la faire passer.

\* \*

Né le 18 février 1828 à Lons-le-Saunier, dans le Jura, Adrien Gréa fut ordonné prêtre à Rome le 21 septembre 1856. De retour dans son diocèse d'origine, — diocèse de Saint-Claude —, son évêque le nomma aumônier de l'usine de Baudin, dont le propriétaire était l'un de ses oncles maternels. Ce grand chrétien avait consacré sa vie et sa fortune aux intérêts religieux de ses ouvriers et de leurs familles. L'un de ses fils, Mgr Laurent Monnier, est actuellement évêque de Troyes.

Les premières idées de restauration de la vie canonique vinrent à l'abbé Gréa pendant ses sept années de séjour à Baudin, où il avait



formé une maîtrise d'enfants destinés au sacerdoce, auxquels il faisait faire leurs études. Chaque jour ces enfants chantaient à l'église, au ravisement et à la grande édification des fidèles, la prière du matin, la messe, prime, vêpres, complies et la prière du soir. Il avait comme d'instinct retrouvé le chant traditionnel de l'église; c'est en chant grégorien que psalmodiaient et chantaient les enfants de sa maîtrise.

L'œuvre du jeune prêtre de Baudin attira bientôt l'attention et elle devint célèbre dans le diocèse. Elle contrastait si fort avec ce qui se faisait ailleurs et était si conforme à ce qui se pratiquait autrefois dans l'Eglise qu'elle ne manqua pas d'être appréciée en sens divers. Tandis que les uns l'admiraient, d'autres la critiquaient. Selon un mot célèbre de saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal était entrée dans sa mission de fondatrice par la porte de *Saint-Claude*. C'était aussi par la porte de *Saint-Claude* que l'aumônier, devenu le curé de Baudin, devait entrer dans sa carrière de fondateur.

Les difficultés que l'abbé Gréa éprouva à recruter des enfants en nombre suffisant pour opérer le bien qu'il avait en vue lui firent considérer le projet d'entrer chez les Chartreux. Les évêques de Saint-Claude avaient encouragé l'œuvre qui semblait commencer sous leurs yeux. En quelques années Mgr Mabile avait été transféré à Versailles et Mgr Fillion au Mans. Mgr Nogret, leur successeur, avait, au commencement de son épiscopat, visité Baudin avec une extrême bienveillance. Le curé se rendit auprès de lui à Saint-Claude pour lui en témoigner sa reconnaissance et celle des habitants. Au cours de l'entretien qu'il eut avec le vénérable prélat, celui-ci lui déclara qu'il avait l'intention de lui conférer le titre de vicaire général. Puis, ajouta-t-il avec autorité: *C'est ici que vous exécuterez votre dessein et établirez l'œuvre à laquelle vous vous destinez.* C'était au mois de novembre 1862. Au mois de mai 1863 l'évêque mit sa résolution à exécution. Le 21 novembre 1865 le vicaire général donna naissance à l'œuvre de restauration de la vie canonique et, avec deux compagnons, commença à en pratiquer la règle et les saintes observances: l'office des matines célébré à minuit, les abstinences et les jeûnes traditionnels.

Le 20 juillet 1870 Pie IX, dans un rescrit de sa propre main, appela les bénédictions de Dieu sur les personnes des nouveaux chanoines, ses lumières sur leur saint projet et ses directions sur l'œuvre commencée. *Benedicat vos Deus, illuminet et dirigat!* Le 8 septembre 1871 les cinq premiers Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception firent leur profession perpétuelle entre les mains de l'évêque de Saint-Claude, qui, ce jour-là même, donna par ordonnance son approbation aux règles du nouvel Institut.

Six ans après Dom Gréa, en s'appuyant sur les recommandations de trente-cinq évêques, sollicita du Saint-Siège le décret de louange. Le cardinal de Luca, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, fit observer à Pie IX que le nouvel Institut n'avait encore que onze profès et une seule maison, qu'il fallait au moins quatre maisons pour obtenir le décret. Mais le Pape répondit que ces religieux lui plaisaient et qu'il voulait qu'on leur accordât une ample louange, *una larga laudazione*.

Le décret fut donné le 8 avril 1876. En voici la traduction :

“ Il y a quelques années, un pieux prêtre du diocèse de Saint-Claude, Adrien Gréa, aidé du secours de Dieu, a entrepris de rétablir en France l'Institut des Chanoines Réguliers qui y avait été totalement détruit à l'époque néfaste où tous les ordres religieux avaient été ruinés en ce pays. Il a voulu que ses compagnons s'appliquent surtout à poursuivre leur sanctification et celle des autres en menant la vie commune; à travailler à la beauté de la maison de Dieu, surtout dans les églises cathédrales et métropolitaines, à aider les chanoines dans la psalmodie et les cérémonies sacrées, selon le rite en usage à Rome, à former à la vertu et aux lettres les jeunes gens appelés au service de Dieu. Pour atteindre ce but, le prêtre nommé plus haut n'a épargné aucune industrie, ni aucun travail, et enfin en l'année 1865, il a réuni ses compagnons dans une pieuse maison, annexée à la cathédrale de Saint-Claude, où ils dirigent une maîtrise ecclésiastique qui leur a été confiée par l'Evêque.

“ En outre, les membres du nouvel Institut émettent les trois vœux simples de pauvreté, d'obéissance et de chasteté et sont soumis à la direction d'un Supérieur général.

“ Mais le fondateur mentionné a cru qu'il lui restait beaucoup à désirer pour lui-même et pour son Institut, tant qu'il n'en avait pas obtenu la confirmation du Saint-Siège. C'est pourquoi il est venu tout récemment supplier avec instance Notre Saint Père le Pape Pie IX de daigner affermir son Institut par l'approbation apostolique: ce que demandaient, non seulement l'Evêque de Saint-Claude, mais encore un très grand nombre d'Evêques en France.

“ Sa Sainteté donc, dans l'audience accordée au secrétaire sousigné de la Congrégation des Evêques et Réguliers, le 31 mars 1876, en tenant compte des lettres de recommandation précédemment mentionnées, a loué et recommandé, loué et recommande dans les termes les plus amples le pieux Institut en question, comme congrégation à vœux simples, sous le gouvernement d'un Supérieur général, sauf la juridiction des Ordinaires, selon la forme des saints canons et des constitutions apostoliques, remettant à un temps plus opportun l'approbation du pieux Institut et de ses constitutions.”

Le 12 mars 1887 l'Institut des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception recevait le *décret d'approbation*. Voici des extraits de cet autre important document :

« L'an 1876, le pieux fondateur et supérieur général précédemment nommé a obtenu du Souverain Pontife Pie IX, d'heureuse mémoire, le *décret de louange* pour son Institut, et présentement, après un intervalle de dix ans, a sollicité avec instance de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII le *décret d'approbation*, soumettant à l'approbation du Siège Apostolique les statuts qui régissent la pieuse société et lui présentant les lettres de recommandation des Evêques des diocèses où existent des maisons de l'Institut. Il ressort de ces lettres de recommandation que l'Institut comprend aujourd'hui quatre maisons, à savoir la maison-mère de Saint-Claude et trois maisons *obédientielles*, comme ils disent, dont une dans le même diocèse et les deux autres dans les diocèses unis de Lausanne et de Genève; qu'en outre les membres de la pieuse congrégation observent très exactement la discipline régulière, à la grande édification des peuples, travaillent avec zèle et charité au salut des âmes dans les paroisses qui leur sont confiées, forment les jeunes clercs à la vie ecclésiastique non moins par leurs exemples que par leur enseignement, en sorte qu'ils sont dans ces régions de puissants auxiliaires pour les Evêques et le clergé séculier. Toutes ces choses ayant été rapportées à Notre Très Saint Père le Pape, dans l'audience qu'a eue le secrétaire soussigné de la S. Cong. des Ev. et Rég. le 4 mars 1887, Sa Sainteté, ayant tout bien considéré, et en égard aux lettres de recommandation des Evêques des lieux, a bien voulu *approuver et confirmer* le dit Institut déjà loué, comme congrégation à vœux simples, sous le gouvernement d'un Supérieur général, sauf la juridiction des Ordinaires, selon la forme des saints canons et des constitutions apostoliques, selon que, par la teneur du présent décret, *l'Institut lui-même est approuvé et confirmé*, remettant à un temps plus opportun l'approbation des statuts, au sujet desquels Elle a ordonné qu'il en fût fait une rédaction nouvelle et plus complète.

« Que les membres de la pieuse société continuent, encouragés par ce témoignage public du Siège Apostolique, à travailler de toutes leurs forces à leur propre sanctification et à celle du prochain, à poursuivre de plus en plus la fin qui leur est proposée, et à correspondre à la vocation à laquelle ils ont été appelés, s'aimant les uns les autres comme de vrais frères, fervents d'esprit, appliqués à l'oraison, plaisant à Dieu en toutes choses, et Dieu sera lui-même leur récompense grande à l'excès. »

\* \* \*

D'année en année la petite Congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception augmentait en nombre. En 1887, à

l'époque de l'approbation, elle comptait 63 membres, dont 36 profès de chœur, 4 novices, 5 scolastiques, 10 petits frères ou enfants oblates, et 8 convers. Elle se recrutait principalement avec des enfants, bien qu'elle reçût des postulants d'un âge plus avancé et même des prêtres. Elle possédait toujours un ou plusieurs diacres, un ou plusieurs sous-diacres, des exorcistes, des lecteurs, des portiers, comme les anciennes églises. Les ordres étaient conférés avec des intentions notables, selon l'esprit d'un décret du Concile de Trente ordonnant que "les fonctions des saints ordres, depuis le diaconat jusqu'à l'ordre de portier, reçues dans l'Eglise depuis les temps apostoliques et interrompues en beaucoup d'églises, soient remises en usage selon les saints canons et ne soient plus traitées par les hérétiques d'oiseuses."

Toute l'antiquité ecclésiastique est pleine du souveur des enfants lecteurs. Dom Gréa avait rétabli cette vénérable institution à Saint-Claude. Mgr Nogret conférait volontiers les premiers ordres aux petits frères les plus pieux. Son successeur, Mgr Marpot, s'y prêta aussi. Mgr Langevin continua cette tradition à Notre-Dame de Lourdes.

Les Chanoines Réguliers chantaient l'office du jour et de la nuit. Leur chant était rapide, mais fondé sur les traditions les plus pures du grégorien et tout parfumé d'antiquité. A l'instar de saint Grégoire le Grand, le restaurateur du chant ecclésiastique au VI<sup>ème</sup> siècle, Dom Gréa possédait un merveilleux don surnaturel pour comprendre et faire exécuter les chants liturgiques dans leur beauté et leur simplicité, pour les introduire dans toute la prière liturgique et lui donner par là un élan et une vigueur admirables.

Il voulait faire de ses chanoines, à la fois clercs et religieux, des hommes de prière et de pénitence, qui *accomplissent ce qui manque aux souffrances du Christ dans leur chair* (1) et fussent forts contre ces démons que seule la prière unie au jeûne peut chasser, *nisi per orationem et jejunium.* (2) Il voulait ainsi assurer une plus grande efficacité à leur ministère auprès des âmes. Il adopta l'abstinence telle qu'elle était pratiquée chez les disciples de saint Augustin, comme le rapporte Possidius dans la vie du grand évêque d'Hippone: "On servait à table des légumes et des aliments maigres; mais aux hôtes et aux faibles on pouvait servir de la viande."

Quant aux jeûnes, il prescrivit ceux qui étaient en usage dans les anciens Instituts monastiques et canoniques, les jeûnes traditionnels, dont saint Benoît a donné la formule la plus autorisée. Depuis la Trinité jusqu'au 14 septembre on jeûnait le mercredi et le vendredi, et du 14 septembre à la Trinité on jeûnait tous les jours.

(1) Coloss., I. 24.

(2) Matth., XVII. 20.

excepté pendant les octaves de Noël, de l'Épiphanie et à une vingtaine de solennités. A l'origine et pendant de longs siècles, l'unique repas des jours de jeûne se prenait à une heure tardive de la journée. Dom Gréa plaça ce repas entre cinq et six heures du soir et accorda une collation à onze heures du matin. Ceux qui en éprouvaient le besoin pouvaient prendre, environ deux heures après le lever qui avait lieu à six heures, les deux onces de nourriture autorisée par la discipline commune. Ces jeûnes devaient être réglés par la prudence et les supérieurs avaient toute discrétion d'en dispenser dans les cas particuliers. Avec les Pères de l'Église et les maîtres de la vie spirituelle, il estimait que le jeûne nourrit la vie contemplative et même la vie intellectuelle et la vie d'études.

Nous retrouvons dans une lettre écrite en 1873 à Mgr de Ségur par le restaurateur de la vie canonique une explication sommaire et précise de l'idéal qu'il poursuivait: "Les chanoines réguliers, dit saint Thomas, *proprie destinantur ad cultum divinum*: nous devons reproduire de Notre Seigneur sa religion envers son Père, et nous devons aussi, dans la mesure légitime, être appliqués aux divers services de la Sainte Église, parce que nous sommes les clercs de la hiérarchie *essentialiter*, tandis que les moines le sont *per accidens*. Notre vie est *cénobitique*, et nous suivons, avec la règle de S. Augustin, des observances tirées de la règle de S. Benoît, à peu près telles que celles des Dominicains. Nous sommes *chanoines*, et, en cette qualité, l'office de chœur chanté le jour et la nuit occupe une partie de notre vie. Nous sommes *cénobites et moines*, et, en cette qualité, nous pratiquons le silence, la retraite, les abstinences et les jeûnes discrets de la règle de S. Benoît, etc, et nous cherchons la paix de l'oraison. Nous sommes *clercs*, et, en cette qualité, nous étudions, nous prêchons, nous confessons et pouvons remplir toutes les fonctions ecclésiastiques, y compris celles de *curé*. Mais dans ce cas, nos religieux ne seront pas envoyés *seuls* dans une cure, mais *trois ou quatre*, afin de garder mieux la règle et la vie commune."

\*  
\* \*

En 1880 Dom Gréa accepta la première paroisse canonique dans le diocèse de Saint-Claude. En 1883 il en accepta une autre en Suisse, mais bientôt Mgr Mermillod réclama d'autres chanoines pour les trois grandes villes de son diocèse, Fribourg, Lausanne et Genève, dans lesquelles il voulait, disait-il, "établir la prière liturgique." D'autres fondations furent faites dans d'autres diocèses de France. Plus tard il envoya des fils en Écosse et au Pérou, et il établit une maison d'études à Rome. A la suite de l'expulsion des religieux du sol français, en 1901, il transporta la principale maison de sa communauté à Andora, dans la province de Gênes. C'était la deuxième

translation. En 1890 il avait dû quitter Saint-Claude pour Saint-An-toine, dans le Dauphiné, au diocèse de Grenoble.

Avant de faire mention des fondations canadiennes, qui trouvent ici naturellement leur place, il convient de parler du livre publié en 1885 par le profond théologien qu'était ce restaurateur. Il a pour titre : *De l'Eglise et de sa divine constitution*. Les extraits suivants d'une lettre du grand évêque de Lausanne et de Genève, plus tard honoré de la pourpre cardinalice, en donnent une idée on ne peut plus autorisée :

“ Les nécessités de l'apologie en face du protestantisme, les luttes contre les empiètements du pouvoir civil ont forcé les théologiens à exposer l'architecture du dehors, à défendre les remparts de l'institution du Sauveur. Les combats sur les parvis faisaient oublier la contemplation du sanctuaire, du temple de Dieu, de cette heureuse vision de la paix : *beata pacis visio*.

“ Théologien et cénobite, passant la meilleure part de vos jours et de vos nuits ou au milieu des livres de la tradition catholique ou près de l'autel, chantant les louanges de la liturgie, vous avez vécu dans ce cénacle de l'Eglise, et vous nous montrez bien cette cité de Dieu, cette société divine des anges et des hommes, personnalité vivante, parlant à Dieu, sanctifiant les âmes, perpétuant à travers l'espace et les siècles le corps mystique du Christ. Vous ne considérez pas seulement sous ses aspects extérieurs cette arche gardienne de la révélation et des espérances du genre humain; vous pénétrez sa splendeur trop souvent voilée jusqu'ici par la poussière de la bataille. . . .

“ Jamais, peut-être, livre ne fut plus utile à notre génération jalouse de son indépendance hautaine, défiante envers le surnaturel, passionnée dans ses agitations, et pourtant découragée devant les ruines et les antinomies de ses systèmes. Les chrétiens eux-mêmes n'ont pas toujours le sens et l'amour de l'Eglise: les exigences dou lourenses de notre époque, les intérêts des uns, les petites dévotions des autres, amoindrissent et *naturalisent* cette sainte Eglise, qui, étant avec Jésus-Christ une même chose, *son corps et sa plénitude*, est avec lui la vue primordiale et dernière de Dieu en toutes ses œuvres.

“ Je ne doute pas que même nos frères séparés ne soient ramenés par vous à croire en l'Eglise en qui seul Jésus-Christ vit et respire. Vous jetez à profusion sur les mystères de la hiérarchie une lumière pacifique, qui éclaire sans blesser, qui réunira les âmes dans l'unité, parce que vous exposez toute la vérité avec clarté et sagesse, avec science et charité.”

*A suivre.*

## DOM PAUL BENOIT

Le correspondant romain de la *Semaine Religieuse* de Montréal (26 février) nous fournit providentiellement l'occasion d'associer dans cette livraison de notre revue qui sonne le glas du fondateur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, le nom de celui qui fut son bras droit dans l'œuvre de sa vie et qui ressentit sans doute plus qu'aucun autre le poids de la lourde croix dont fut chargée sa vieillesse. Le fait, que rappelle Mgr Battandier, sur l'autorité du vaillant évêque d'Arras, mérite d'être consigné. Il sera lu avec une particulière édification dans notre province manitobaine, où a vécu pendant vingt-quatre ans le vénérable prêtre, qui en a le crédit.

\*  
\* \*

La mort de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, survenue à l'improviste dans la nuit du 23 décembre, de l'année dernière, a été un deuil pour l'Eglise de France, dont il était, par ses souffrances si courageusement supportées, l'une des gloires. Ce ne serait peut-être pas un motif suffisant pour en parler dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, si son souvenir ne me rappelait celui d'un prêtre canadien, un religieux, le révérendissime Dom Paul Benoit, supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. Ce religieux est mort le 20 novembre 1915. Secondant les vues de son vénérable fondateur, il s'était attaché à la reconstruction de l'Institut des Chanoines réguliers comme à l'un des moyens les plus puissants de régénération sacerdotale et de relèvement du clergé paroissial par la prière de chœur. Mais ce n'est point de cet apostolat que je veux parler. Il y a, dans la vie de ce saint religieux, un fait qui dépasse les prévisions ordinaires et montre bien que, alors qu'il était tout jeune, Dieu lui avait donné des lumières prophétiques tout à fait en dehors des calculs humains.

Paul Benoit était élève du séminaire français à Rome en 1875 et quittait le séminaire cette même année. On lui avait donné pour servant de messe, un jeune ecclésiastique du diocèse de Cambrai, l'abbé Lobbedey, qui pouvait avoir alors 18 ou 19 ans. Grand, mince, fluet, avec une figure presque enfantine, ce jeune homme était un excellent séminariste, très attaché au règlement et l'observant scrupuleusement. Suivant une habitude des Flandres — qui s'en va trop malheureusement ! — il s'agenouillait à la sacristie devant le prêtre dont il avait servi la messe et lui demandait sa bénédiction. La dernière messe qu'il servit à Paul Benoit, le jour même de son départ de Rome, il ne manqua pas à sa pieuse pratique. Il demanda donc au célébrant de le bénir. Paul Benoit se retourna, le bénit grave-

ment, puis ajouta : " Je vous bénis, mon fils, avec d'autant plus d'effusion que vous serez un jour évêque."

Le séminariste remarqua ces paroles tout à fait inattendues et que rien ne pouvait humainement justifier. Il se retira et n'en parla jamais à personne. Étant évêque d'Arras, un an avant la guerre, à un dîner devant ses vicaires généraux, comme on agitait la question des Chanoines réguliers de Dom Gréa, dont il avait des religieux dans son diocèse, au berceau de saint Benoît Labre, à Amettes, lesquels se trouvaient aux prises en ce moment avec de grandes difficultés, Mgr Lobbedey parla en termes élogieux de cet institut et déclara qu'il le connaissait de longue date, et il raconta ce que je viens de dire, remarquant que Dieu avait réalisé la prophétie de son serviteur.

Je ne sais si Dieu aura voulu dans la suite accorder à Dom Benoît, que nombre de Canadiens ont connu, d'autres dons du même genre. Mais c'est un fait certain qu'au commencement de sa vie sacerdotale il fut ainsi favorisé de Dieu. Cela établit qu'il était aimé du ciel, qu'il y jouissait d'un grand crédit, que sa sainte vie, ses doctes travaux pour l'Église et les souffrances qu'il a endurées n'ont pu qu'accroître et augmenter. Je tenais à noter ce fait pour exciter la piété des fidèles à se recommander à ce bon serviteur de Dieu et à profiter d'une intercession qui doit être bien plus grande après sa mort qu'elle ne l'était pendant sa vie.

### CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ VANDAMME

Une auréole de sang et de gloire ceint le front de la Belgique martyre du droit et de l'honneur. Les sympathies lui sont à jamais acquises. Rien n'est touchant comme la narration de l'intrépide défense de ses frontières contre le colosse allemand et des terribles représailles dont celui-ci lui fait payer ses irréparables échecs. C'est ce que M. l'abbé Vandamme, vicaire à Vilvoorde, au diocèse de Malines, et délégué du cardinal Mercier, remet vivement sous les yeux et dans le cœur en une intéressante série de vues cinématographiques, avec des explications appropriées. Il a parlé dimanche, le 4 mars, devant ses compatriotes flamands à Saint-Boniface et au *Catholic Club* de Winnipeg. Le 5, lundi, la grande salle du collège de Saint-Boniface s'est remplie de personnes désireuses de l'entendre. La séance a été présidée par M. A.-J.-H. Dubuc, consul de Belgique au Manitoba. Il a parlé au public de Norwood le 8 et il est allé dans quelques paroisses de la campagne. Les offrandes remises au conférencier à l'occasion de ses conférences sont destinées au fond de secours du cardinal Mercier, qui fait tout en son pouvoir pour soulager la détresse de son peuple.



## LES ACADIENS DU NONVEAU-BRUNSWICK

Les récentes élections du Nouveau-Brunswick ont mis en un beau relief l'augmentation constante du groupe acadien dans la province. Sur 48 députés 10 Acadiens ont été élus, soit plus d'un cinquième de la représentation totale. Ces 10 députés détiennent la balance du pouvoir dans la nouvelle Chambre composée de 27 ministériels et de 21 oppositionnistes. Tous les 10 sont ministériels. L'ancienne Chambre se composait de 46 ministériels et de 2 oppositionnistes (2 Acadiens). Les Acadiens ont renversé le gouvernement précédent parce qu'il leur refusait leur légitime part d'influence dans les diverses fonctions du rouage administratif. Ils ont fait bloc et remporté une victoire décisive. Ils ont en même temps donné aux minorités des autres provinces une haute leçon.

## DING ! DANG ! DONG !

— Le 7 mars S. G. Mgr l'Archevêque a chanté un service pour le repos de l'âme de Dom Gréa dans la chapelle de la maison Provinciale des Rdes Sœurs Grises. Outre la communauté, plusieurs membres du clergé et de nombreux fidèles y assistaient. D'autres services ont été chantés à Saint-Alphonse, à Saint-Léon et à Notre-Dame de Lourdes.

— Le 5 mars a eu lieu à Ste-Anne des Chênes une conférence agricole présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. M. l'abbé Jutras et M. Villeneuve ont donné aux cultivateurs de précieux renseignements sur la culture du sol et l'industrie laitière.

— Jolie séance littéraire et dramatique donnée au Petit Séminaire par les membres de l'Académie Taché le 6 mars. *Sic itur ad astra!*

— Nous sommes contraint, faute d'espace, de remettre la continuation de nos notices biographiques des RR. PP. Lacombe et Hurgonard, ainsi qu'un article annoncé sur l'évolution de l'université manitobaine.

## R. I. P.

— Rde Sœur St-Jean-Baptiste de la Salle, sœur de M. l'abbé N Deslandes, directeur du Petit Séminaire, décédée chez les Sœurs de Saint-Joseph à St-Hyacinthe.

— Mme Dr P. Renaud décédée à St-Jean-Baptiste, Man.

— M. J.-P.-O. Allaire, qui a longtemps fait partie de la maison Allaire & Bleau de notre ville, décédé à Montréal.

# LES LIVRES DE MGR PAQUET

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI

L'éminent théologien qu'est Mgr L.-A. Paquet a réédité tout récemment deux volumes de son ouvrage sur le **Droit public de l'Église**. L'œuvre en entier comprend quatre volumes : les **Principes généraux,—l'Église et l'Éducation,—l'Organisation religieuse et le pouvoir civil,—l'Action religieuse et la loi civile.** Ce sont les deux premiers qui ont subi une réédition avec des additions et notes d'une actualité de grand intérêt.

Cet ouvrage est celui d'un théologien dont la sûreté de doctrine a déjà été appréciée par les maîtres de la théologie de notre époque. Les matières très instructives qu'il comporte y sont traitées avec l'ampleur d'une science qui s'appuie sur l'enseignement de l'Église, les données de la théologie scolastique et les plus sûres traditions catholiques. Elles reçoivent encore un intérêt particulier du fait que l'auteur ne se confine pas dans la région des principes abstraits ; après les avoir mis en lumière, il étudie, ce flambeau à la main, toutes les questions pratiques qui surgissent au sein de notre société canadienne. Sa plume alerte, élégante, a su répandre sur toutes ces pages de puissant intérêt, une clarté, un charme qui en rendent l'étude facile et attrayante.

Les prêtres ne peuvent se désintéresser de l'étude de ces questions. Chacun de vous devrait avoir cet ouvrage au complet dans sa bibliothèque, dût-il le faire au détriment d'ouvrages venant du dehors et traitant de matières qui peuvent être intéressantes et instructives, mais qui n'ont pas le même intérêt pratique pour nous, et qui ne surpassent pas en valeur ce travail, lequel ajoute ses propres mérites à celui d'être de **chez nous**.

Deux autres ouvrages de Mgr Paquet ont aussi été récemment mis en circulation : le premier contient des **Discours et Allocutions** prononcés par l'auteur en diverses circonstances, de 1884 à 1913 ; l'autre est composé de **Fragments apologetiques** antérieurement publiés dans les revues de ce pays. Parmi les pièces les plus importantes de ces recueils, je me plais à vous signaler particulièrement, dans le premier, le sermon de haute inspiration sur la vocation de la race française en Amérique, et, dans le dernier, de publication toute récente, deux magistrales études sur le **Pape et la guerre** et sur l'intégralisme, deux questions d'actualité traitées avec la science du docte théologien, la conviction émue du fils aimant de l'Église, et la grâce limpide du brillant littérateur. Ces deux volumes ont leur place marquée à côté des autres dans la bibliothèque d'un prêtre studieux. Nos auteurs de théologie sont assez peu nombreux au Canada pour mériter nos encouragements ; par ailleurs, le mérite intrinsèque de ces œuvres les recommande à notre haute faveur.

ANNONCES

JOSEPH TURNER, Président.

J. R. TURNER, Vice-Président.

## La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd

Ingénieurs de Systèmes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers  
Hygiéniques. Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz

296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Téléphone M. 529	Gérant, J. R. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232 Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	Succursale, J. W. MOULD, Gérant <sup>l</sup> Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.

Marchands de Gros en tout ce qui regarde la plomberie et les appareils  
de chauffage tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

*Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les mar-  
chandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez*

# Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi  
Farine, Son, Gru. Commendes par la malle remplies immédiatement  
après réception. N'oubliez pas l'endroit.

J. A. CUSSON  
Président

Téléphone privé 3045

S. J. DUSSAULT  
Secrétaire

## The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage,  
bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier,  
clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, au-  
tels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626 Avenue Provencher, près du pont de la Seine  
Boite de Poste 127 Saint-Boniface, Man.